

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite\\_020 | Réforme, Contre-Réforme.CollectionBoite\\_020-1-chem | Protestantisme. Pastorale de la chair](#)  
[Item\[La position puritaine à l'égard de l'adultère - suite\]](#)

## [La position puritaine à l'égard de l'adultère - suite]

**Auteur : Foucault, Michel**

### Présentation de la fiche

Coteb020\_f0009

SourceBoite\_020-1-chem | Protestantisme. Pastorale de la chair

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

### Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 21/10/2020 Dernière modification le 04/05/2021

---

la Création<sup>8</sup>. La famille était considérée comme l'archétype de ce que devaient être l'Église et l'État. En tant qu'archétype de l'ordre social tout entier et institution sociale originelle, la famille fut l'objet d'un examen fréquent et minutieux de la part des Puritains<sup>9</sup>. Leur conviction était que la famille chrétienne et le mariage étaient une nécessité essentielle pour conserver un État moralement et socialement juste, ainsi qu'une Église pieuse et disciplinée. Philip Stubbes, William Perkins, William Gouge, Robert Cleaver, Francis Dillingham et d'autres manifestèrent tous cette conviction<sup>10</sup>.

Le mariage étant, de par la volonté divine, à l'origine de l'ordre social qui permet la survie de l'humanité, de l'Église et de l'État, le lien conjugal fut reconnu comme fondamental. Toute violation du lien conjugal était une menace instantanée pour l'ensemble de la hiérarchie de l'ordre social. Comme l'adultère brise la structure familiale, s'il devenait une pratique courante, il minerait l'édifice religieux ainsi que l'État, et mettrait ainsi en danger l'ordre institué par Dieu. En outre, l'adultère attirant la colère divine sur les coupables, cette colère pourrait frapper aussi l'Église et la nation anglaise<sup>11</sup>. De nombreux exemples bibliques

8. Thomas BECON, *The Booke of Matrimony* (Londres, J. Day, 1564), DC xvii r°. Le commentaire de Becon résume bien les conceptions puritaines. « Le mariage est le plus ancien et le plus honoré des états de l'homme. »

9. Ste. B., *Counsel to The Husband : To The Wife Instruction* (Londres, Felix Kyngston, 1608), pp. 40-41. Cet auteur anonyme remarquait que l'élément fondamental de la société est le rapport mari-femme qu'il décrit comme « le rouage essentiel d'une horloge, qui assure le bon fonctionnement de tout le reste ».

10. Philip STUBBES, *The Anatomie of Abuses Containing a Description of such notable Vices and enormities, as raigne in many Countries of the world, but especiallie in this Realme of England : Together with most fearefull examples of Gods heauie Iudgements inflicted upon the wicked for the same as well in England of late, as in other places else where* (4<sup>e</sup> éd., Londres, Richard Iohnes, 1595). Le titre de cet ouvrage indique le propos de Stubbes ; William PERKINS, *Christian Oeconomy* (Cambridge, Cantrell Legge, 1618), Qqqq 6 r°. Perkins écrivait que la famille étant la « ...Pépinière de toutes les autres Sociétés, il s'en suit que le gouvernement saint et vertueux de celle-ci, est un moyen direct d'assurer le bon ordre à la fois dans l'Église et dans l'État ; car en étant justement avisées et religieusement observées, les Lois de celle-ci sont aptes à préparer et à disposer les hommes à conserver l'ordre dans les autres gouvernements » ; Francis DILLINGHAM citait l'*Éthique* d'Aristote à l'appui de son affirmation que la famille était l'élément fondamental de l'ordre social. « Une famille, comme le montre Aristote au livre 8, chapitre 10, de son *Éthique*, est une image de l'État. Étant donné qu'il conviendrait que les États soient bien gouvernés, il conviendrait donc que les familles soient bien gouvernées : que les familles soient des Églises : Rom. chap. 16 vers. 5. » ; Francis DILLINGHAM, *Christian Oeconomy* (Londres, f. Iohn Tapp, 1609), H 4 v. Dans *A Godly Forme of Household Government*, Robert CLEAVER remarquait : « Un Foyer est comme un petit État, par le bon Gouvernement duquel la gloire de Dieu peut être accrue, l'État, qui réunit plusieurs familles, amélioré, et tous ceux qui vivent dans cette famille en recevoir plus de réconfort et d'aisance. » (Londres, Thomas Creede, 1603), p. 13. Il y a de nombreux exemples de ces idées clairement affirmées chez William GOUGE. Dans le premier *Traité de Domestic Duties* il appelait la famille le « ...séminaire de l'Église et de l'État... ; mari et femme, parent et enfant (qui sont les membres d'une famille) étaient auparavant magistrat et sujet, ministre et peuple, qui sont les membres d'un État, et d'une Église... Il s'en suit qu'un accomplissement consciencieux des devoirs domestiques et familiaux vise au bon ordre de l'Église et de l'État, en étant un moyen d'y disposer et d'y préparer les hommes. » La même opinion est exprimée dans le deuxième *Traité*, p. 204 et le quatrième *Traité*, section 4 (William GOUGE, *Of Domestic Duties*, Londres, John Haviland, 1622, p. 18 ss.).

11. Commentant la consécration religieuse du mariage, Gouge avisait le lecteur que le mariage comme institution publique avait des répercussions à la fois sur l'Église et sur l'État : « ...le bon ou mauvais ordre y régnant tend fortement au bien ou au dommage de la famille, de l'Église, de l'État. Car par le mariage les familles sont créées, et l'Église et l'État renforcés et per-



pas de verso